

Dates limites d'inscription
Année scolaire 2026 - 2027

Mois	Période d'inscription
Septembre 2026	Du 27 Juillet au 15 Août 2026
Octobre 2026	Du 1 ^{er} au 15 Septembre 2026
Novembre 2026	Du 1 ^{er} au 15 Octobre 2026
Décembre 2026	Du 1 ^{er} au 15 Novembre 2026
Janvier 2027	Du 1 ^{er} au 15 Décembre 2026
Février 2027	Du 1 ^{er} au 15 Janvier 2027
Mars 2027	Du 1 ^{er} au 15 Février 2027
Avril 2027	Du 1 ^{er} au 15 Mars 2027
Mai 2027	Du 1 ^{er} au 15 Avril 2027
Juin- Juillet 2027	Du 1 ^{er} au 15 Mai 2027

**Les annulations se font sur le portail
maximum 10 jours avant la date souhaitée**

À NOTER

Pour toute réservation, annulation ou refus, vous recevez une notification dans votre boîte mail.

DANS VOTRE ESPACE CITOYEN

Merci de vérifier vos coordonnées de communication et de les tenir à jour.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES YVELINES
VILLE DE FRENEUSE

**J'inscris mon enfant
au restaurant scolaire**



Mairie de FRENEUSE
Service des affaires scolaires
89 rue Charles de Gaulle
78840 FRENEUSE
Mairie ☎ 01 30 98 97 97
Sandrine THOREL ☎ 01 30 98 97 74
affaires.scolaires@freneuse78.fr

<https://www.freneuse78.fr/>

Inscription au restaurant scolaire

Pour inscrire mon enfant je dois :

- Remplir et rendre la « fiche d'inscription du restaurant scolaire » avant le **1er AOÛT** de chaque année **EN MAIRIE**.

La fiche nominative est donnée chaque fin d'année scolaire aux enseignants (1 par fratrie) et est téléchargeable sur le site de la commune.

Elle est aussi disponible en mairie.

Fournir l'attestation de quotient CAF de Janvier de l'année en cours avant le 10 Février de chaque année.

Pour l'année scolaire 2026-2027 il faudra fournir l'attestation Caf de Janvier 2027 avant le 10 Février 2027

Nouveau

Il est possible de régler vos factures par prélèvements mensuels (le 15 de chaque mois) merci de contacter Sandrine THOREL

Activation de mon espace citoyen

Lors de l'inscription scolaire de votre enfant, votre code abonné vous a été remis avec le certificat d'inscription ou envoyé par mail.

BLENFANCE-9552-0000000000

- Pour créer le compte, se rendre sur <https://portail.berger-levrault.fr/MairieFreneuse78840/accueil>

- Créer un compte
- Remplir toutes les données requises



- Valider et consulter la boîte mail (parfois dans les spams).
 - Valider votre compte (mail de BL CITOYEN).
- Si vous ne le faites pas dans les 24h, le compte est bloqué



Mon espace citoyen Réservations et annulations des repas

- Pour réserver ou annuler les repas sur l'espace citoyen, se rendre dans l'espace famille- planning des activités.
- Effectuer les réservations **mensuelles du 1er au 15** pour le mois suivant.

5	6
Repas 11:30 - 13:30 Sandrine	Repas 11:30 - 13:30 Sandrine
12	13
Repas 11:30 - 13:30 Sandrine	Repas 11:30 - 13:30 Sandrine
19	20
Repas 11:30 - 13:30 Sandrine	Repas 11:30 - 13:30 Sandrine

Ici le planning des réservations concerne l'enfant Sandrine.

- Le 5 et 12, les repas ne sont pas réservés.
- Le 6, le repas est une absence injustifiée et donc facturée visible par la couleur et le signe €.
- Le 13 est une absence justifiée.
- Le 19 et 20, les repas sont réservés.